

Nicolas **BELIN**

Fils de François et Marie LENOIR

Décès de son père : le 22.08.1661.

ET IV 179 Le 06.10.1661 Inventaire après décès devant Simon II Charlet et Jacques Rallu

A la requête d'honorable femme Marie LENOIR veuve de défunt honorable homme François BELIN, vivant maître peintre du roi, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Tixanderie en la maison nommée La Maque, paroisse St Jean-en-Grève, tant en son nom à cause de la communauté de biens entre elle et le défunt que comme tutrice de Jean, Claude, Marie, François, Radégonde, **Nicolas**, et Nicolas-Jean, tous enfants mineurs. En la présence d'honorable homme Hiérôme RAVENEAU, maître écrivain à Paris, et Geneviève BELIN sa femme, demeurant rue St Martin, paroisse St Méderic, tant en leur nom à cause d'elle, que comme ledit RAVENEAU subrogé tuteur des enfants par sentence du Châtelet homologuée le 17.09.1661 et expédié par COUDRAY, greffier de la chambre civile.

Plus de soixante-dix tableaux peints par le défunt ; presque que des paysages mais quelques scènes de chasses. Plus de 3000 L en argent ; louis, écus, pistoles d'Espagne. Pas de contrat de mariage mais des papiers divers : obligations, ouvrages réalisés par le défunt et autres.

ET LXXXV 239 Le 31.07.1684 Inventaire après décès devant Jean-Baptiste Guyot et Hugues Bru

A la requête de Claude BELIN, peintre du roi, et François BELIN, chapelain de St Michel du Fouilloi diocèse d'Amiens, de Hiérôme RAVENEAU, bourgeois de Paris, à cause de Geneviève BELIN sa femme, Adrien DU CHOISEL, marchand et Mtre potier d'étain, à cause de Radégonde BELIN sa femme, en la présence de Jean MESNIER, conseiller du roi au Châtelet, pour l'absence de **Nicolas BELIN**, étant en la Nouvelle France, et Nicolas GRAY, parfumeur à Paris et Marie BELIN sa femme, tous appelés à se porter héritiers de Marie LENOIR, leur mère, décédée le 26 du présent mois, veuve de François BELIN, vivant peintre du roi, en la maison où le principal locataire est monsieur François JULIEN conseiller du roi. En la présence de Gabrielle DELACROIX femme deLEFEBVRE, sa servante, et autres. Parmi les papiers : l'acte du Châtelet par COUDRAY greffier de la chambre civile du 17.09.1661, par lequel la défunte a été élue tutrice de ses enfants mineurs, et Hiérôme RAVENEAU subrogé tuteur.

Et aussi l'inventaire après décès de François BELIN fait par Rallu et Charles le 06.10.1661 à la requête de la veuve et dudit RAVENEAU et Geneviève BELIN.

ET LXXXV 276 Le 25.03.1699 Contrat de mariage devant Jean-Baptiste Guyot et Claude Mortier

Furent présents, Claude BELIN, peintre du roi, demeurant rue St Martin, paroisse St Nicolas-des-Champs, fils de défunt François, aussi peintre ordinaire du roi, et défunte Marie LENOIR, et demoiselle Nicole LESUEUR veuve du Sieur Nicolas MALAFAIT, marchand, demeurant rue Dauphine, paroisse St André-des-Arts, stipulant pour Marie MALAFAIT sa fille. Ils seront communs en biens. 5000 L de dot dont 4700 L et 300 L en trousseau. Les 4700 L seront

employées en achat de rentes de l'Hôtel de Ville pour plus de sureté de la dot.

2500 L de douaire préfix.

Les deux futurs signent très bien comme les nombreux témoins.

Le 10.05.1699 les deux futurs donnent quittance à la veuve MALAFAIT pour les 5000 L qu'ils viennent de recevoir.